



ISSN 1901-3809

ISSN en ligne 2261- 2807

Du cri de douleur au signe de douleur : l'interjection *Aïe !*

Georges Kleiber

Université de Strasbourg & USIAS & EA 1339 LILPA/Scolia
kleiber@unistra.fr

Résumé

L'interjection *Aïe !* est généralement définie comme étant un cri de douleur. Notre objectif est de montrer que, sans être fausse, cette définition reste trop générale. Nous mettrons en relief d'une part quelle est son aire d'application et d'autre part qu'elle indique la douleur par un processus sémiotique mixte : indexical ou déictique pour ce qui est du côté suprasegmental (intensité et intonation) et symbolique pour ce qui est de la forme verbale. La particularité de l'interjection *Aïe !* est donc celle d'être un signe qui unit le subjectif au collectif et qui mène de la douleur ressentie individuellement à la douleur reconnue et partagée par une même communauté.

Mots-clés : interjection, processus sémiotique mixte : indexical ou déictique et symbolique

From the cry of pain to the sign of pain: the interjection *Aïe !*

Abstract

The interjection *Aïe!* is traditionally defined as a cry of pain. The main goal in this article is to show that this definition, if not wrong, is too general. On the one side we will focus on the use of this interjection and on the other show that it indicates the pain by means of a mixed semiotic process, i.e. indexical or deictic when it comes to the supra-segmental aspect (intensity and intonation) and symbolic when it comes to the verbal form. The particularity of the interjection *Aïe!* is that it is a sign that connects the subjectivity to the collectivity and that it connects individual pain to the pain that is well known and common for a whole group.

Keywords: interjection, mixed semiotic process: indexical or deictic and symbolic

Introduction

Est-il bien nécessaire de se pencher encore sur l'interjection *Aïe !* ? Une fois qu'on a dit avec les lexicographes et sémanticiens qu'il s'agit d'une forme qui exprime la douleur et que cette forme l'exprime sur le mode de l'exclamation ou du cri, la boucle semble linguistiquement bouclée. Il n'est en effet guère besoin

de rappeler que ce qui justifie l'appellation de *Aïe !* comme *cri* est, à l'oral, l'intonation exclamative et l'intensité sonore et, à l'écrit, le point d'exclamation. Et qu'il ne s'agit pas d'une autre sensation ou d'un autre affect que la douleur peut être montré par la question *quand est-ce qu'on utilise « Aïe ! » ?*. Le spécialiste comme le locuteur lambda y répondra en disant que :

On dit « Aïe ! » quand on a mal / quand on éprouve une douleur, etc.

et non :

On dit « Aïe ! » quand on a gagné / quand on a peur / quand on est soulagé, etc.

à moins de vouloir, pour une raison ou une autre, enfreindre volontairement l'association *a priori* entre *Aïe !* et la douleur. Le sémanticien ajoutera sans doute que cette restriction à la douleur se laisse mettre en relief par l'interrogation *Est-ce que tu as mal ?*. On observe, en effet, que, de même qu'elle est incongrue après l'affirmation *J'ai mal* :

A : *J'ai mal*

B : – ? *Est-ce que tu as mal ?*

elle l'est également après l'énonciation de l'interjection *Aïe !* :

A : *Aïe !*

B : – ? *Est-ce que tu as mal ?*

A moins que B ne vise à remettre en cause l'information donnée par A (cf. *Est-ce que tu as vraiment mal ?*), la question *Est-ce que tu as mal ?* n'est pas de mise après l'énonciation de *Aïe !* ou celle de *J'ai mal*, parce que la réponse à cette question est déjà donnée par l'interjection *Aïe !* comme par l'affirmation *J'ai mal*.

Cette équivalence sémantique *Aïe = cri de douleur* semble d'autant plus pertinente qu'en discours rapporté direct elle est fréquemment explicitée lorsque l'énonciation rapportée de *Aïe !* est introduite au moyen de *pousser un cri de douleur* ou de *crier de douleur* :

Et Pierre poussa un cri de douleur : « Aïe ! »

Et il cria de douleur : « Aïe ! »

Elle trouve également sa confirmation dans l'impossibilité d'avoir une interjection autre qu'une interjection de douleur :

**Et Pierre poussa un cri de douleur / cria de douleur : « Wouah ! / Ouf ! / Oups ! »*

Lancer une nouvelle enquête sur ce petit mot qu'est *Aïe !* peut donc sembler inutile. Mais il suffit de regarder les choses d'un peu plus près pour s'apercevoir que, même si elle n'est pas fausse, la réponse en termes de « cri de douleur » reste bien trop générale : elle n'explicité guère à quelle douleur s'applique l'interjection et elle ne renseigne nullement sur la manière dont elle renvoie à la douleur ni ne précise quel est le statut, « linguistique » ou « non linguistique », du « cri » en question. Nous endosserons donc l'imperméable de l'inspecteur sémioticien pour essayer de répondre aux interrogations que suscite ce « phrasillon¹ » de douleur qu'est *Aïe² !*. Chemin faisant, on découvrira, conjointement, à la fois certaines dimensions de la douleur et certains aspects des interjections. Et nous montrerons, au cours des six étapes de notre parcours, quelle est la complexité sémantico-pragmatique de *Aïe !*. Avec, au bout, la mise en évidence de son utilité de signe conventionnel symbolique : par son statut de symbole, *Aïe !* fait entrer la douleur individuelle, subjective, dans le champ du social, du collectif, celui des douleurs reconnues et partagées par une communauté.

1. Quel type de douleur ?

1.1. Douleur physique

L'interjection *Aïe !* n'est pas appropriée à tout type de douleur. En premier lieu, on rappellera qu'elle s'applique avant tout à la douleur physique. Elle n'exprime en effet que de manière limitée la douleur non physique, et ceci dans des emplois bien circonscrits où elle renvoie à un événement négatif (cf. une surprise désagréable, un ennui inattendu, etc.). Dans la majeure partie des cas, c'est la *sensation* de douleur qui est visée et non un sentiment de douleur. Si Paul apprend la mort d'un être qui lui est cher ou si la perte de son mandat de député lui cause une profonde douleur, il ne pourra exprimer, sans incongruité, sa douleur par un *Aïe !* interjectif. Par contre, s'il se brûle la main en sortant un plat du four ou s'il se fait mal en trébuchant sur une pierre, l'interjection de douleur *Aïe !* peut servir légitimement à exprimer la douleur ressentie. On peut se demander pourquoi *Aïe !* a surtout vocation à exprimer la sensation de douleur, alors que la plupart des termes exprimant la douleur – le nom *douleur* en premier – valent aussi bien pour la douleur physique que la douleur morale. La mise en évidence d'autres restrictions permettra d'apporter des éléments de réponse à cette question.

1.2. Conditions aspectuelles

En deuxième lieu, *Aïe !* se trouve soumis à des conditions aspectuelles assez strictes : la douleur doit être d'aspect inchoatif, ponctuel et causatif. L'aspect inchoatif réside dans le fait que la douleur exprimée par *Aïe !* est une douleur,

non pas qui existe déjà chez le sujet éprouvant, mais qui arrive, qui est nouvelle. Si j'ai mal aux dents depuis le matin, je ne puis au milieu de la journée, alors que je continue pourtant d'avoir mal, utiliser l'interjection *Aïe !* pour signaler que j'ai mal. On soulignera que de même que la douleur est nouvelle, de même l'interjection³ *Aïe !* est en quelque sorte « nouvelle » dans la mesure où son énonciation n'est pas préparée : elle ne s'inscrit pas dans la continuité, c'est-à-dire comme élément d'une suite discursive ou d'un schéma d'action en cours, mais représente vraiment un élément nouveau, inattendu discursivement ou actionnellement, qui soit brise le silence, soit interrompt le déroulement du discours⁴.

Cette douleur qui « arrive » est ponctuelle (ou perfective) : elle ne s'installe pas progressivement, mais elle est instantanée. Du point de vue aspect verbal, on parle d'*achèvement*, c'est-à-dire d'un procès qui ne prend pas de temps pour être, il est en quelque sorte « achevé » dès qu'il survient. Dans le langage de tous les jours, cela revient à dire que la douleur dénotée par *Aïe !* est « soudaine » ou « subite » ou qu'elle « surgit ». Une douleur « inchoative » qui s'établit progressivement ne répond pas en effet aux conditions d'emplois de *Aïe !*. Il est difficile pour quelqu'un qui commence à sentir la migraine s'installer d'utiliser *Aïe !* pour marquer sa douleur naissante. Cela ne signifie pas que la douleur qui donne naissance à *Aïe !* ne puisse pas durer, mais *Aïe !* ne prend pas en compte cette possibilité d'une douleur qui peut durer au-delà de son avènement. Il ne marque la ponctualité que pour la phase inchoative de la douleur et ne dit rien sur son prolongement ou non. Cet aspect non duratif de la survenance de la douleur qu'indique *Aïe !* trouve un écho-écot expressif dans la forme même de la classe des interjections à laquelle appartient *Aïe !*, celle de *mot-phrase* : alors même que l'interjection apparaît comme étant une phrase, c'est-à-dire une unité qui, normalement, parce qu'elle est prédicative, demande un développement et une progression combinatoires pour atteindre sa complétude prédicative, *Aïe !*, en tant qu'interjection, se révèle ponctuelle, grammaticalement parlant, dès le départ, en ce qu'elle atteint sa complétude prédicative, c'est-à-dire en ce qu'elle est phrase achevée, avec un seul « point », c'est-à-dire avec un seul mot ou unité lexicale.

Le troisième trait aspectuel concerne la causation : la douleur « soudaine » exprimée doit avoir une cause, à savoir un événement distinct de la douleur et qui est l'élément déclencheur de cette douleur : se piquer le doigt, la fraise du docteur qui touche le nerf de la dent malade, vous glissez et tombez contre le mur, vous vous cognez à la porte, vous faites un mauvais mouvement et vous vous faites mal au coude ou aux genoux, vous vous tapez sur le doigt avec le marteau, etc. La preuve en est qu'une personne qui n'aura pas perçu la cause de la douleur exprimée par l'interjection *Aïe !* d'une autre personne pourra demander *Qu'est-ce qu'il y a ?*

ou *Qu'est-ce qui s'est passé ?* ou encore *Que vous est-il arrivé ?*. De même que, comme nous l'avons vu, la phase qui amène la douleur est non durative, de même l'événement qui est la cause de la douleur est lui-même non duratif. La ponctualité de ce procès-cause fait que bien souvent la douleur décroît ou cesse avec le procès et que donc la douleur elle-même, et non plus seulement sa survenance, apparaît comme non durative ou ponctuelle, ce qui n'est pas obligatoire, rappelons-le. Dès que le dentiste arrête son fraisage, la douleur ressentie décroît immédiatement, même si elle peut continuer à se faire sentir. On ajoutera encore, d'une part, que si la douleur est soudaine ou subite, c'est parce que l'événement-cause est soudain ou subit⁵ et le plus souvent inattendu, et, d'autre part, qu'il doit s'agir d'un événement « physique » ou « concret » qui touche le corps de l'expérienceur.

1.3. Une douleur localisée

Ce dernier point fait que la douleur indiquée par *Aïe !* est une douleur corporellement localisée : la cause physique qui déclenche la douleur et l'interjection *Aïe !* ne touche généralement qu'une partie du corps et donne donc lieu à une sensation de douleur limitée au départ du moins à la partie du corps touchée par l'événement perturbateur. C'est cet élément, peut-être, qui explique pourquoi *Aïe !* ne peut renvoyer à la douleur morale ou psychique comme d'autres termes de douleur le font. Dans le cas de la douleur « abstraite », il n'y a pas de localisation corporelle précise (sauf de vagues *tout au fond de moi / au plus profond de moi-même*, etc.), parce que l'événement qui est à l'origine de la douleur psychique n'est pas un événement « physique » et ne peut donc pas toucher une partie du corps de l'expérienceur. On ne peut demander à quelqu'un qui éprouve une douleur psychique où il a mal, alors qu'une semblable demande est tout à fait pertinente en cas de douleur physique :

A : *La mort de son petit chien l'a beaucoup touché*

B : * *Où ?*

1.4. La question de l'intensité

La question de la non-durativité nous conduit à aborder la question du degré d'intensité de la douleur dénotée par *Aïe !*. Les commentateurs qualifient régulièrement la douleur dénotée par *Aïe !* comme étant peu intense. L'exemple d'un patient poussant un *Aïe !* de douleur au moment où le dentiste touche avec sa fraise le nerf d'une de ses dents montre toutefois qu'il peut s'agir d'une douleur très vive et donc que la condition d'une douleur de faible intensité est trop forte. Si l'on a

pu défendre, malgré tout, l'idée d'une douleur peu intense pour *Aïe !*, c'est pour deux raisons sans doute.

La première est qu'il est tentant d'interpréter la courte durée de la douleur exprimée par *Aïe !* comme étant le signe d'une faible intensité. La deuxième réside dans le fait que les événements à l'origine de la douleur marquée par *Aïe !*, sont eux-mêmes, le plus souvent, des événements de faible gravité (des petits « accidents » du quotidien). Il est en effet rare de voir dans les bandes dessinées quelqu'un s'exclamer *Aïe !* lorsqu'il est poignardé ou lorsqu'on lui tire une balle dans la poitrine. Et si on trouve des exemples de ce type, soit ils s'accompagnent d'un effet humoristique dû au décalage entre la situation réelle et celles auxquelles renvoie normalement *Aïe !*, soit ils servent à indiquer que le sujet atteint ne se rend pas compte de ce qui lui arrive réellement. Il s'ensuit fort logiquement la tentation de reporter sur l'intensité de la douleur la « faiblesse » de la cause.

Les deux raisons ne sont toutefois pas suffisantes pour restreindre *Aïe !* à une douleur de peu d'intensité. L'intensité d'une douleur physique ne dépend ni de la durée de la douleur ni de la gravité de sa cause. Ces deux facteurs restent par contre valides pour caractériser les emplois de *Aïe*, le premier en soulignant la prédilection de *Aïe !* pour une douleur qui s'estompe avec la cessation de l'événement qui en est la cause et la seconde en attirant l'attention sur le type de cause incriminé.

1.5. Conséquences

Notre analyse aspectuelle prouve qu'il faut rattacher *Aïe !* à la *douleur* et non à la *souffrance*. La triple caractérisation aspectuelle (inchoatif, causatif et non duratif) de *Aïe !* fait clairement pencher *Aïe !* du côté de la douleur et non de celui de la souffrance, parce que le nom *souffrance* présente des propriétés aspectuelles différentes (cf. sa propension à exprimer le duratif et son accommodation difficile à l'inchoatif). Les spécialistes ne parlent d'ailleurs guère, à propos d'*Aïe !*⁶, d'*interjection de souffrance*, comme ils parlent d'*interjection de douleur*, et d'un point de vue langagier *un cri de douleur* l'emporte largement sur *un cri de souffrance*⁷ :

? *Pierre poussa un cri de souffrance* : « *Aïe !* »

de même que *une sensation de douleur* semble mieux formé que (?) *une sensation de souffrance*.

Un autre résultat ressort de la caractérisation aspectuelle opérée : comme *Aïe* marque la survenance (inchoatif + perfectif) et la causation, plutôt qu'avec une prédication telle que *J'ai mal*, comme on le fait habituellement⁸, elle est à mettre

en correspondance avec des prédications du type *quelque chose m'a/me fait mal ; quelque chose vient de me faire mal ; ça m'a/me fait mal.*

2. *Aïe !* : une expression déictique

2.1. Identification de la personne qui éprouve la douleur

Le concept de 'douleur' fait partie des concepts non autonomes (encore appelé *syncatégorématiques*), c'est-à-dire des concepts dont on ne peut avoir une occurrence sans qu'on ait une occurrence d'un autre type d'entité. On ne peut avoir une occurrence de 'rouge', d' 'explosion' ou de 'douleur' sans qu'il y ait quelqu'un ou quelque chose qui soit rouge, qui explose ou qui ait de la douleur. On rappellera que, pour la douleur physique, cette « autre » entité dont dépendent ses occurrences est un être vivant (humain ou animal) et que, pour *Aïe !*, elle est, bien entendu, restreinte aux humains. Le point important est que l'identification d'une occurrence de douleur a pour conséquence de nécessiter l'identification de celui qui l'éprouve, c'est-à-dire de l'expérimenteur. Se pose ainsi pour une occurrence d'*Aïe !* la question de la récupération de l'identité de cet expérimenteur.

Il n'y a pas de suspens. La réponse est en effet toute trouvée : il s'agit de la douleur de celui qui dit *Aïe !* La prononciation de *Aïe !* nous livre en même temps l'identité de celui qui éprouve la douleur exprimée ou « criée ». Si donc Paul dit : « *Aïe !* », ça sera la douleur de Paul et non celle d'Albert, de Brigitte ou de quelqu'un d'autre⁹. Et cela concerne, non seulement les cris de douleur comme *Aïe !*, mais toute interjection d'affect : un « cri de + affect » exprime normalement l'affect de celui qui le profère.

On peut fort légitimement s'en tenir là, mais il n'est pas inintéressant, pour les sémioticiens et les linguistes, de mettre en évidence que cette relation entre *Aïe !* et l'expérimenteur se fait sur un mode de référence tout à fait particulier, qui relève de la référence déictique et non des classiques références descriptives et dénominatives. Même si *Aïe !*, prononcé par Paul, exprime bien la douleur de Paul, il ne l'exprime pas de la manière dont le fait le syntagme correspondant *la douleur de Paul* ou *sa douleur* ou encore *la douleur d'un enfant*, etc., où l'identité de l'expérimenteur est livrée explicitement par l'expansion (nom propre, description définie, description indéfinie ou adjectif possessif *sa douleur*, relative *la douleur que ressent Paul*, etc.) et où donc le syntagme *la douleur de Paul*, par exemple, renvoie à ... la douleur de Paul par l'association conventionnelle entre le nom propre *Paul* et Paul, c'est-à-dire le porteur du nom propre. Dans le cas de *Aïe !*, c'est la relation déictique qui prévaut¹⁰ : *Aïe !* renvoie à la douleur de celui qui prononce l'occurrence même d'*Aïe !*. Même si c'est surprenant de prime abord, *Aïe !* rejoint

ainsi le camp des expressions *déictiques*, encore appelées *embrayeurs* ou *token-réflexives*, comme *je*, *aujourd'hui*, *ici*, etc., dont la particularité sémiotique est de conduire à leur référent par l'intermédiaire d'éléments spatio-temporellement reliés à leur occurrence et non pas par une convention symbolique descriptive : *Je* renvoie à celui même qui a prononcé ou écrit l'occurrence de *je*, *aujourd'hui* renvoie à la journée même où a été prononcée l'occurrence d'*aujourd'hui* et *Aïe !* renvoie à la douleur même de celui qui a prononcé *Aïe !*. De même que pour trouver la personne à qui renvoie *je*, je suis obligé de chercher, à partir de l'occurrence même de *je*, quel est celui qui a effectivement dit ou écrit cette occurrence de *je*, de même pour savoir quel est l'expérimenteur de la douleur exprimée par une occurrence d'*Aïe !*, je suis obligé de considérer cette occurrence même de *Aïe !* et de voir quel est celui qui l'a proférée. La référence n'est pas totale si celui qui énonce une occurrence d'*Aïe !* écrite ou parlée n'est pas trouvé, puisque, dans le cas d'un *Aïe !* orphelin de son auteur, on sait uniquement que quelqu'un éprouve une douleur qui lui a fait émettre cette occurrence d'*Aïe !*.

2.2. Identification du moment

Un autre élément identifié par voie déictique intervient encore dans l'identification de l'occurrence de douleur marquée par *Aïe !* : il s'agit de la dimension temporelle. La douleur, en tant qu'état (ou prédicat statif), n'implique pas le temps de la même manière que les processus dynamiques. Ceux-ci comme *marcher* ou *traverser la rue*, par exemple, « consomment » du temps pour l'existence de leurs occurrences : il faut du temps pour marcher et pour traverser la rue. Et s'il s'agit de procès non bornés, comme le prédicat d'activité *marcher*, si Paul a marché deux heures, il aura marché plus que Pierre si celui-ci n'a marché qu'une heure. Avec les prédicats statifs, le rapport au temps n'est pas le même : quoique non bornés comme *marcher*, ils n'ont pas besoin du temps pour leur développement. Ainsi si Paul a mal pendant deux heures, il n'aura pas nécessairement eu plus mal que Pierre si celui-ci n'a eu mal que pendant une heure, puisque la douleur de Pierre a pu être plus forte que celle de Paul, même si elle n'a duré qu'une heure. Ils se localisent par contre dans le temps s'il s'agit de prédicat transitoires ou non permanents (*Pierre a éprouvé de la douleur le à 5 heures / la semaine dernière / la nuit*) et peuvent également avoir une durée dans le temps (*Pierre a eu mal pendant deux heures*). Nous avons déjà abordé ci-dessus certains traits aspectuels de cette dimension temporelle inhérente à la douleur marquée par *Aïe !* en soulignant son aspect inchoatif (il s'agit d'une douleur qui survient) et son côté plutôt ponctuel que duratif. Il reste à régler la question de la localisation temporelle. La réponse là aussi ne fait guère difficulté, même si, contrairement à celui de l'identité de

l'expérimenteur, on a tendance à oublier de préciser ce point : il s'agit de la douleur éprouvée par celui qui dit *Aïe !* au moment même où il prononce *Aïe !*. On voit par là même que la localisation temporelle de la douleur éprouvée est également donnée de manière déictique, puisqu'elle s'opère à partir de la localisation temporelle de l'occurrence d'*Aïe !*. Le moment de la douleur éprouvée est en effet aussi celui du moment d'énonciation de l'interjection *Aïe !* : il lui est concomitant. Ce serait tromper son monde que de dire *Aïe !* à 15h27 pour une douleur ressentie vingt minutes avant !

La donation déictique de la personne qui éprouve la douleur marquée par *Aïe !* et du moment où elle éprouve cette douleur s'accompagne d'une information cognitive que ne sauraient véhiculer les expressions symboliques correspondantes et qui relève de la dimension de la subjectivité : *Aïe !* permet au sujet éprouvant de se présenter – et non pas de se décrire – comme sujet éprouvant la douleur au moment même où il prononce *Aïe !*. En même temps que la douleur, l'interjection *Aïe !* exprime ainsi, sur un mode de représentation proprioceptive, la conscience que l'expérimenteur a de la douleur éprouvée. Il en va de même avec les autres déictiques : lorsque quelqu'un emploie *je*, il ne dit pas seulement *je* pour dire que c'est lui qui parle, donc pour indiquer qui est le locuteur, mais c'est aussi et surtout pour parler de lui-même, comme être qui s'éprouve être soi au moment où il dit *je*. De même, lorsque quelqu'un dit *Aïe !*, son interjection n'indique pas seulement qu'il s'agit de sa douleur, mais marque avant tout qu'il est en train de la sentir proprioceptivement, c'est-à-dire comme sujet qui se perçoit éprouvant la douleur.

L'enquête n'est qu'apparemment terminée avec le comment de l'identification de l'expérimenteur et du temps de localisation de la douleur. Il reste à trouver comment c'est la sensation de douleur qui est concernée et non autre chose. La réponse à cette question passe au préalable par la prise en compte du statut spécial d'*Aïe !* vis-à-vis de la douleur.

3. *Aïe !* comme symptôme ou indice de la douleur

La douleur physique comme morale ne se voit pas, mais elle peut donner lieu à des manifestations extérieures (gestes ou cris) qui attestent de son existence. En ce sens, d'un point de vue ontologique, c'est-à-dire en tant que manifestation sonore causée ou arrachée par la douleur ressentie, *Aïe !* fonctionne comme un *indice*, au sens de Peirce (1978) ou un *symptôme*, au sens de Bühler (1934), c'est-à-dire comme un fait immédiatement perceptible qui attire l'attention sur son objet, lequel n'est pas immédiatement perceptible. *Aïe !* est ainsi à la douleur ce que la fumée est au feu, la fièvre à la maladie, le tonnerre à l'éclair ou encore l'odeur à

la chose qui « sent ». De façon plus précise même, semblable à la relation fumée-feu, la relation douleur-*Aïe !* est une relation indicielle où la douleur fonctionne comme cause directe de l'interjection. La douleur ressentie provoque directement l'interjection de telle sorte que celle-ci fait partie, en tant que sa manifestation, de la douleur elle-même.

Cette caractérisation, qui vaut aussi pour les interjections d'émotions, est loin d'être nouvelle. Ce qui est moins connu, ce sont les conséquences qu'elle entraîne pour le statut linguistique de ce type d'interjections : même si elles fonctionnent comme des mots-phrases, ce type d'interjections n'expriment pas la douleur ou l'émotion éprouvée, mais, pour reprendre le mot de Ducrot (1972 :19), elles *l'attestent*. Autrement dit, même si *Aïe !* peut être glosé par *j'ai mal* ou, mieux, *quelque chose m'a/me fait mal*, il ne véhicule pas cette information comme le font ces deux énoncés déclaratifs. Dans le cas de *j'ai mal* et de *quelque chose m'a/me fait mal*, la douleur apparaît comme extérieure à l'énonciation de la phrase qui l'exprime, puisqu'elle est l'objet même de l'énoncé déclaratif. Dans le cas de *Aïe !*, la douleur est au contraire à l'intérieur même de l'énonciation de l'interjection, puisque celle-ci se présente comme étant un effet immédiat de la douleur.

Nous verrons ci-dessous de quelle manière la douleur est présente, c'est-à-dire transparaît dans l'énonciation même de *Aïe !*. Pour le moment, il nous faut prouver avec des arguments linguistiques que le statut de *Aïe !* n'est pas celui d'une phrase qui exprime la douleur comme *J'ai mal* ou *Quelqu'un m'a fait mal*. En premier lieu, on notera qu'on ne saurait soumettre *Aïe !* au jeu vériconditionnel auquel se prêtent de tels énoncés : l'interjection *Aïe !*, tout comme les interjections d'affects en général, ne saurait en effet être niée (cf. -i-) ni confirmée (cf. -ii-) :

-i- A : *Aïe !*

B : – **C'est faux ! / Ce n'est pas vrai*

A : *J'ai mal*

B : – *C'est faux / Ce n'est pas vrai*

-ii- A : *Aïe !*

B : ? *Je le sais*

A : *J'ai mal*

B : *Je le sais*

On soulignera ensuite qu'elle ne peut pas non plus constituer une réponse à la question portant sur la douleur comme le peut l'énoncé déclaratif *J'ai mal* :

A : *Tu as mal ?*

B : *(Oui) *Aïe !*

A : *Tu as mal ?*

B : *(Oui) j'ai mal*

Il n'est pas question non plus de penser, de se dire ou encore de s'imaginer « *Aïe* » :

**Aïe !, pensa-t-il / s'imagina-t-il / se dit-il*

J'ai mal, pensa-t-il / s'imagina-t-il / se dit-il

Enfin, contrairement à *j'ai mal* ou *Quelqu'un m'a/me fait mal*, l'interjection *Aïe !*, tout comme certaines interjections d'affects¹¹, n'apparaît pas destinée, de prime abord, à fournir une information à un interlocuteur. Elle se présente comme arrachée au sujet ressentant la douleur et a donc un caractère involontaire et spontané. La meilleure preuve en est, comme l'ont noté la plupart des commentateurs pour les interjections en général et comme nous l'avons nous-même rappelé dans notre article de 2006, qu'elle peut s'utiliser en dehors de toute situation de communication. Nous avons apporté deux preuves (Kleiber, 2006 : 19-20). La première est qu'il est tout à fait possible de proférer un *Aïe* de douleur sans aucun interlocuteur. La seconde est constituée par un fait distributionnel. Les adverbes *involontairement* et *spontanément* ne sont guère à leur place avec les interjections. On observe ainsi qu'on ne peut avoir :

Aïe !, fit involontairement / spontanément Paul, en se tapant sur les doigts

parce que l'interjection *Aïe !* est censée être intrinsèquement déjà involontaire et spontanée. La qualifier de *spontanée* ou d'*involontaire* reviendrait à accepter qu'elle pût ne pas l'être. L'adverbe *volontairement* par contre est tout à fait possible, lorsqu'on entend précisément marquer que l'auteur de l'interjection *Aïe !* feint d'être affecté par la douleur :

« Aïe ! », fit volontairement Paul

Nous avons aussi noté (Kleiber, 2006 : 20) que la relation d'indexicalité entre l'interjection *Aïe !* et l'affect de douleur qui en est la cause n'est pas une relation nécessaire : on peut ressentir une douleur soudaine sans forcément la manifester par une interjection de douleur. Cela n'est pas lié au signe linguistique que constitue une interjection, mais tout simplement au fait que l'on peut maîtriser ou contrôler son comportement. De même que l'on peut éviter de pleurer quand on ressent une douleur très forte, de même on peut se retenir d'émettre une interjection de douleur quand on éprouve une douleur subite.

Nous pouvons aborder maintenant de front la question de savoir comment *Aïe* indique qu'il s'agit de douleur et non d'une autre sensation ou sentiment. C'est

le point le plus délicat et incontestablement le plus important de notre enquête. Par quel moyen l'interjection *Aïe !* renvoie-t-elle à la douleur ? Il ne suffit pas, en effet, de dire que *Aïe !* est un « cri » provoqué par une sensation de douleur : il faut encore expliquer ce qui nous conduit à reconnaître dans ce « cri » qu'est *Aïe !* un signe ou un indice de la douleur. Notre 4^e partie présentera les deux réponses qui sont généralement proposées dans la littérature.

4. Réponses standard

4.1. *Aïe* = un cri « naturel » de douleur

La 1^{ère} réponse découle tout naturellement de la relation indexicale ontologique mise en avant ci-dessus : de même que la fumée et la fièvre sont des parties ou des constituants naturels du 'feu' de la 'maladie', l'interjection *Aïe !* sera une partie, un élément naturel de la 'douleur'. L'idée est que la douleur conduit à crier d'une certaine manière et que nous savons par apprentissage reconnaître cette manière de crier et donc distinguer un cri de douleur d'un cri de joie, etc. *Aïe !* sera donc un cri « naturel » de douleur, une exclamation ou cri en quelque sorte « biologique¹² ».

Cette réponse en termes de *cri naturel* ou de *cri instinctif* peut s'appuyer sur la forme réduite et le phonétisme de l'interjection *Aïe !* qui fait partie des interjections dites *primaires*¹³, c'est-à-dire des interjections du type de *Ah !*, *Oh !*, etc., qui, parce qu'elles ne proviennent pas de la lexicalisation, comme les *secondaires*, de mots d'une classe différente (cf. *Putain !*, *Merde !*), peuvent donner à croire qu'il s'agit de « sons naturels », spontanément signifiants. Mais elle se heurte immédiatement à la difficulté que constitue l'existence de « cris de douleur » différents selon les langues. Si les français font bien *aïe !*, d'autres langues recourent à des interjections différentes (cf. les allemands qui disent *Au !*), et si l'on considère la dimension diachronique on s'aperçoit qu'à l'intérieur d'une même langue la forme d'une interjection peut varier avec le temps. Même si l'étymologie exacte de *Aïe* continue de faire débat, on s'accorde toutefois à reconnaître qu'en ancien français ce n'était pas *Aïe !*, mais *Ahi !*¹⁴. On signalera aussi que nous même dans notre jeune âge disions selon la langue utilisée *Aïe !* ou *Au !* (alsacien). L'argument de la variabilité est d'autant plus fort que les symptômes comme la fumée et la fièvre auxquels *Aïe* se trouve assimilé ne sont évidemment pas ouverts à une telle variation. Ceci rend, bien entendu, caduque la thèse de l'universalité interjective et pousse à chercher une autre réponse.

4.2. La réponse en termes d'onomatopée

Si *Aïe !* n'est pas un cri « naturel » ou « biologique », comment indique-t-il alors qu'il s'agit de douleur ? Et, question nouvelle découlant du constat de la variation interlinguistique possible, comment expliquer que sa forme puisse être différente selon les communautés linguistiques ? Il est une réponse qui vient tout naturellement à l'esprit, si on fait entrer en ligne de compte les cris des animaux et les bruits : c'est de considérer que *Aïe !* est au cri de douleur, ce que, par exemple, *cocorico* est au cri du coq ou *Plouf !* au bruit de la pierre tombant dans l'eau. A savoir une onomatopée, c'est-à-dire un mot qui imite ou prétend imiter par le langage articulé un cri ou bruit et dont la fonction est d'intégrer dans les langues le cri ou le bruit imité. L'intégration des onomatopées dans le langage suppose toutefois une adaptation qui fait que l'imitation opérée n'est jamais, comme nous l'avons souligné en 2006 (Kleiber, 2006 : 14-15), une « imitation réelle (ou fidèle ou totale), mais une reproduction verbale iconique qui choisit, à la manière d'un schéma par opposition à une photo, de n'imiter ou de n'évoquer dans l'adaptation sonore réalisée que quelques caractéristiques sonores du cri ou bruit représenté¹⁵ ». Résultat — auquel souscrivent tous les spécialistes des onomatopées : l'iconicité sonore des onomatopées ne peut jamais équivaloir à une imitation totale, mais relève du régime sémiotique de la ressemblance.

Deux corollaires sont à noter. Le premier est que le statut iconique des onomatopées s'accompagne de la possibilité d'avoir des modélisations adaptatives sonores différentes pour un même cri ou bruit, dont témoignent les différences d'onomatopées que l'on peut observer d'une langue à une autre ou même à l'intérieur d'une langue (cf. pour le cri du coq, on a *cocorico* en français et *Kikiriki* ou *Kükürükü* en allemand). Le second réside dans l'attribution du statut de signe linguistique aux onomatopées¹⁶ : il s'agit d'une association entre un cri ou bruit et une forme iconique, qui est conventionnelle et qu'il convient donc d'apprendre (Kleiber, 2006 : 14-15).

On voit ainsi qu'en faisant de *Aïe !* une onomatopée qui imite un cri de douleur on répond aux deux questions restées ouvertes après l'abandon de la solution non linguistique du « cri naturel ». Si *Aïe !* renvoie à la douleur, c'est parce qu'il s'agit d'une onomatopée, c'est-à-dire d'une imitation iconique conventionnelle du cri de douleur. Si elle n'est pas « universelle », c'est que, comme toutes les onomatopées, différentes adaptations iconiques du cri de douleur sont possibles selon les langues et selon les époques.

Cette analyse « onomatopéique » de *Aïe !*, encore aujourd'hui présente dans les dictionnaires¹⁷ et chez les spécialistes¹⁸, s'appuie sur des arguments syntaxiques et

morpho-phonologiques. Du point de vue syntaxique, onomatopées et interjections partagent le fait majeur de fonctionner toutes deux comme des mots-phrases. Les onomatopées correspondent donc aussi à un raccourci de prédication ou à ce que Wilmet appelle, comme noté ci-dessus, une *phrase à prédication impliquée*. De même que l'on peut gloser *Aïe !* par *j'ai mal*, de même on peut gloser *plouf !* par 'quelque chose est tombé à l'eau'. Beaucoup plus important est l'argument de la ressemblance morpho-phonologique entre onomatopées et interjections primaires : le fait que les deux représentent des « termes courts et invariables [qui] sont formés d'une (ou deux) voyelle(s), éventuellement combinée(s) avec une ou deux consonnes ; ... » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994 : 462), donne à penser que les interjections primaires comme *Aïe !* ont bien un statut d'onomatopées qui imitent des cris naturels et que donc l'explication pour *Aïe !* du renvoi à la douleur par le canal sémiotique de l'iconicité entre le cri de douleur et l'interjection tient la route.

Il y a un avantage qu'on ne peut nier à cette solution : c'est celui de considérer *Aïe !* comme un véritable signe linguistique, comme un mot donc et non plus comme un cri non langagier, un mot certes singulier, mais qui a sa place dans le lexique et dans la structure de la langue française. Le problème, c'est que ce qui lui assure cette promotion, à savoir le statut d'onomatopée qu'on lui prête, n'est absolument pas le sien. Dès qu'on examine le fonctionnement de *Aïe !*, il faut se rendre à l'évidence : il ne peut d'aucune façon s'agir d'une onomatopée qui renvoie à la douleur par l'intermédiaire d'une ressemblance avec le cri poussé¹⁹. Tout simplement parce que, contrairement aux véritables onomatopées qui sont une imitation iconique qui est nécessairement différente du cri ou bruit réellement émis, dans le cas de *Aïe !*, le « cri » qui est poussé par l'être humain est déjà *Aïe !*, c'est-à-dire l'interjection elle-même. Alors que le coq ne fait pas lui-même *Cocorico !*, mais produit un cri dont *Cocorico !* est la représentation iconique permettant de représenter son cri effectif dans le langage. On peut reprendre ici l'exemple du « bruiteur » qui serait hors jeu s'il utilisait l'onomatopée *Cocorico* pour reproduire le cri du coq. Si on lui demande de représenter le cri de douleur de quelqu'un qui se tape sur les doigts, il pourra dire cette fois-ci, sans être disqualifié, « *Aïe !* ». On ajoutera encore comme preuve le fait que les onomatopées n'acceptent que le verbe *faire* et non le verbe *dire*, alors que l'interjection *Aïe !* se combine avec les deux :

Le coq fait : « *Cocorico !* »

* *Le coq dit* : « *Cocorico !* »

Paul fait : « *Aïe !* » en se tapant sur les doigts

Paul dit : « *Aïe !* » en se tapant sur les doigts

On peut certes nous opposer que *Aïe !* est diachroniquement issu d'un cri naturel par adaptation stabilisatrice onomatopéique. Mais, outre qu'une telle origine reste sujette à caution – une bonne partie des étymologistes, comme le rappelle Buridant (2001), soutient que *Aïe !* provient du subjonctif du verbe de l'ancien français *aidier* – même si cela était le cas, cela ne permettrait en aucune façon de parler d'onomatopée pour le signe interjectif *Aïe !* obtenu, car celui-ci ne fonctionne plus, comme nous venons de le voir, sur le mode onomatopéique, étant donné que les locuteurs ne prononcent plus le cri naturel, mais bien l'interjection *Aïe !* elle-même. D'aucuns font encore valoir, pour défendre l'option onomatopéique, que l'expressivité sonore de *Aïe !* prouve son caractère onomatopéique, puisque la configuration phonétique même de *Aïe !* – le [a] suivi du yod [j] – évoque un cri de douleur. Cette motivation ne saurait être mise sous le boisseau et il est clair aussi qu'elle a sûrement contribué à assurer la bonne fortune de l'interjection. Mais elle est à mettre au crédit du phénomène bien connu de *rétrosignification*, par lequel le signifiant phonique d'une expression se charge sémantiquement en retour du sens auquel il a conduit : « le signifiant mène au sens et celui-ci à son tour actualise les propriétés acoustiques ou cinétiques de la forme phonique » (Guiraud, 1967 : 91). C'est dire que c'est parce que *Aïe !* a pour sens un cri de douleur que l'on perçoit dans son phonétisme des traits évoquant le cri de douleur et non l'inverse.

5. Exclamation indexicale et segment sonore symbolique

L'abandon de la réponse « onomatopéique » conduit apparemment à une impasse : comment expliquer que, d'un côté, *Aïe !* est un indice de la douleur – et a donc par là même un caractère plutôt universel – et que, de l'autre, cette interjection de douleur peut varier selon les communautés linguistiques ? La solution passe par la dissociation de la partie suprasegmentale (intensité et intonation) et de la partie segmentale de *Aïe !* (le mot *Aïe !*). Les deux renvoient à la douleur, mais de façon différente. La première y renvoie de manière indexicale et la seconde de manière symbolique.

5.1. Le mode exclamatif

La partie suprasegmentale, qui correspond au mode exclamatif, est directement responsable de ce que la douleur, comme évoqué ci-dessus, n'est pas extérieure à l'énonciation, mais est présente dans l'interjection elle-même, et de ce que l'expérimenteur se donne, et non pas se dit, comme ressentant la douleur. La raison en est la double nature du mode suprasegmental exclamatif : il est à la fois comportemental – c'est une manifestation de la douleur – et verbal, puisqu'il

accompagne l'énonciation du segment verbal (oral). Nous avons en effet souligné dans notre article de 2006 sur les interjections en général que, pour les interjections émotives, c'est le mode exclamatif « qui assure par une double contiguïté, la courroie indicielle entre l'émotion non verbale éprouvée et l'interjection verbale prononcée : il est contigu à l'interjection verbale, puisqu'il lui est concomitant, et il est contigu à l'émotion non verbale, dans la mesure où il constitue une « partie » de cette émotion, à savoir une de ses manifestations physiques (vocales) (Kleiber, 2006 : 20).

On peut préciser le rôle de l'intensité et celui de l'intonation. L'intensité sonore de l'interjection exprime l'intensité de la douleur parce qu'elle est en même temps une manifestation de cette douleur : l'intensité de la douleur a comme conséquence directe la force de la manifestation sonore qui fonctionne en même temps comme intensité sonore de l'énonciation de l'interjection. L'intensité sonore effectue donc une tâche en somme « quantitative », puisqu'elle indique le « degré » d'intensité de la douleur. Le rôle de l'intonation n'est pas d'indiquer un phénomène de cette sorte, continu et homogène, mais de donner accès au type même d'entité qui peut varier en intensité, c'est-à-dire à la douleur. Elle a donc une vocation qualitative. Cela suppose bien entendu qu'il y ait des types d'intonation différents²⁰, dont par expérientiation²¹, et non pas par savoir déclaratif, nous savons de quels types d'entités ils sont les manifestations ou indices. Il semble bien qu'il en va ainsi avec la douleur : même si on ne connaît pas l'allemand et donc même si on ne sait pas que *Au !* est le correspondant du *Aïe !* français, on peut néanmoins reconnaître à la prononciation qu'il s'agit d'une interjection de douleur et non d'une interjection de surprise ou de soulagement. Si la douleur transparait dans l'énonciation de *Aïe !*, c'est donc par l'intermédiaire du schéma intonatif sur lequel est prononcé *Aïe !*.

5.2. Un signe symbolique

La partie « segmentale », c'est-à-dire la forme verbale *Aïe !*, a elle un statut de signe symbolique et non indexical : elle renvoie à la douleur par une association conventionnelle arbitraire entre la douleur et le « signifiant » *Aïe !*. C'est ce statut qui explique que, d'une communauté linguistique à l'autre, ce ne soit pas la même forme qui soit retenue et que cette forme doive être apprise par les usagers d'une langue donnée. Son intégration dans les dictionnaires ne fait que légitimer son statut de signe symbolique. *Aïe !* rejoint ainsi, par sa forme verbale, le camp des mots symboliques, qui représentent, comme on sait, la plus grande partie des unités lexicales d'une langue. Elle ne s'y assimile pourtant pas totalement, puisque, comme nous venons de le voir, son côté suprasegmental spécifique la maintient du

côté indiciel. Le résultat en est une forme hybride : indicielle et subjective pour ce qui est de l'intonation et de l'intensité – le suprasegmental – symbolique et donc arbitraire pour ce qui est de la forme verbale – le segmental. On notera en faveur de notre analyse qu'une éventuelle discordance entre les deux plans (cf. par exemple un *Aïe !* prononcé avec une intonation de type 'admiration') donne lieu à un problème d'interprétation difficile à résoudre, mais qui montre que le suprasegmental (donc l'intonation) l'emporte sur le symbolique : comment expliquer que la douleur (exprimée par la forme *Aïe !*) est ressentie non plus de façon « douloureuse », mais de façon « admirative » ?

6. Du subjectif au collectif

La question qui reste posée est celle du pourquoi de cette partie symbolique ? Puisque la douleur se trouve déjà indiquée par l'intonation et l'intensité interjectives, pourquoi ce passage au conventionnel arbitraire ? Ou, autrement dit, pourquoi ce basculement du subjectif de la douleur vers le collectif du signe symbolique ? On précisera que cette interrogation n'est pas spécifique à l'interjection *Aïe !* et donc à l'expression interjective de la douleur, mais qu'elle vaut pour toutes les interjections émotives. Nous avons souligné en 2006 que plusieurs réponses sont possibles pour expliquer le rôle de cette partie symbolique, dont l'existence n'est pas immédiatement claire, étant donné que « le mode exclamatif ou expressif, de manière indexicale, présente ou manifeste déjà l'émotion » (Kleiber, 2006 : 21).

La situation de l'écrit représente une première explication possible. L'écrit est différent de l'oral, en ce que, comme souligné en 2006, l'intonation et l'intensité ne peuvent s'y manifester directement. Il y a certes le point d'exclamation, mais « le point d'exclamation n'est qu'un expédient commode, mais évidemment non distinctif pour ce qui est de l'entité *invisible* ressentie, et trompeur, puisqu'il sert aussi dans le cas des onomatopées » (Kleiber, 2006 : 21). Il faut donc du matériau lexical symbolique pour signifier de manière stable l'émotion visée.

Il y a toutefois un deuxième facteur, plus fort, qui entre en ligne de compte, à savoir le suprasegmental, dont nous avons décrit le rôle comme suit dans Kleiber (2006 : 22) : « [...] le suprasegmental, par définition même, a besoin d'un support verbal pour se déployer. Or, ce support verbal, en cas d'interjection de douleur ou d'affect, ne peut que s'associer à la douleur ou à l'affect exprimé, puisqu'il n'exprime rien d'autre dans l'énonciation interjective. Il suffit que cette association se stabilise pour qu'un sens symbolique conventionnel émerge et que l'interjection trouve une lexicalisation qui lui confère *a priori* l'expression de tel ou tel affect. Reste qu'il faut expliquer comment on peut avoir un élément arbitraire dans un

signe tel que *Aïe !* qui se présente comme « arraché par la situation ». Une fois que la forme verbale *Aïe !* est mémorisée, donc associée à une douleur subite causée par un événement extérieur, son « surgissement » peut se faire de manière tout à fait involontaire, spontanée, dans le cas où l'on éprouve une telle douleur, de même qu'une fois que l'on a associé le lexème chien aux chiens, le mot émerge mémoriellement, de façon tout à fait involontaire également, chaque fois que l'on voit un chien ».

Notre deuxième raison ouvre la voie à une autre explication encore, qui nous mènera à la conclusion : la stabilisation symbolique, c'est-à-dire l'association partagée par une même communauté linguistique, d'une unité de forme et d'une unité de sens représente, pour la douleur, le passage d'une dimension fondamentalement subjective au départ à une dimension collective. Par le vecteur linguistique communautaire, la douleur se trouve partagée et reconnue par les autres sujets éprouvants et devient par là même la marque socialisée et non plus individuelle du rapport à autrui. Si, par l'intonation et par l'intensité, l'interjection *Aïe !* reste une réaction individuelle à une sensation de douleur, elle se présente aussi, par son socle segmental verbal symbolique, comme une manière commune de réagir face à la douleur et comme le moyen de montrer ou de manifester dans un espace commun régulé et structuré par les conventions linguistiques, un état intérieur non accessible, la douleur subite ressentie. La stabilisation de *Aïe !* en signe linguistique symbolique représente ainsi une ouverture sur les autres : la [sensation de] douleur n'est plus seulement centrée sur le sujet éprouvant, mais s'inscrit, par la convention attachée au signe symbolique, dans un partage avec les autres. Tout en restant personnelle et profondément subjective, elle se loge dans le corset lexical d'une forme verbale conventionnelle, c'est-à-dire publique, reconnue et pratiquée par la communauté linguistique à laquelle appartient le sujet éprouvant, et se trouve par là même, parce que symbolisée, d'une certaine manière et d'une certaine manière seulement, maîtrisée, contenue.

Cette extériorisation « socialisée » de la douleur dans un moule formel interjectif commun à une langue donnée a pour conséquence directe la possibilité d'employer l'interjection *Aïe !* de manière interlocutive, en sortant du cadre de la réaction involontaire et spontanée qui caractérise son emploi standard. Nous mentionnerons trois situations qui témoignent d'une telle extension interactive sur le terrain informatif de l'interlocution.

La première est celle où le sujet qui prononce *Aïe !*, tout en ressentant effectivement la douleur au moment où il prononce *Aïe !*, tend néanmoins à la charger d'une valeur informative et cherche donc à agir sur autrui. Nous reprendrons l'exemple du dentiste et de sa fraise prompte à faire surgir des *Aïe !* de douleur

chez les patients. Bien souvent, ce *Aïe !*, bien réel et non simulé²², a quelque chose d'intentionnel et d'interlocutif : il ne marque pas seulement la douleur du patient, mais celui-ci entend avec son *Aïe !* signaler en même temps au dentiste qu'il ne doit pas continuer de fraiser, car cela lui fait mal. On voit l'économie et l'utilité communicationnelles d'un tel *Aïe !* : en un seul petit mot se trouve à la fois indiqué que le fraisage fait mal au sujet et que le dentiste doit arrêter de fraiser à l'endroit où il le fait. Si le patient devait l'exprimer par des prédications, le fraisage et donc la douleur continueraient beaucoup plus longtemps !

La deuxième situation est celle où le *Aïe !* est prononcé d'une certaine manière : en deux parties (cf. *Aï-e !*), avec un segment initial *aï* d'intonation haute suivi, en finale, d'un *e* muet descendant. En plus d'indiquer que le locuteur a mal et que celui qui lui fait mal doit arrêter, ce *Aï-e !* marque la protestation de l'expérimenteur : celui-ci signifie par là qu'il n'est pas content du tout de l'action de celui qui lui fait mal. Si quelqu'un vous pince le bras, par exemple, vous pouvez réagir avec un tel *Aï-e !* pour indiquer que cela vous fait mal, qu'il faut qu'il arrête et que cela vous déplaît fortement. Là encore, on voit que l'interjection *Aï-e !*, ainsi prosodiquement modulée²³, se révèle particulièrement économe et efficace du point de vue informationnel.

En dernier lieu, on signalera la possibilité d'utiliser un *Aïe !* interlocutoire, dans une situation où celui qui profère l'interjection n'est pas celui qui ressent (de) la douleur, mais une personne qui assiste à une scène où quelqu'un d'autre que lui se fait mal. En témoigne l'histoire suivante qui s'est déroulée récemment dans le tram strasbourgeois. Une dame qui n'est pas rentrée assez vite dans la rame a eu un court moment le bras coincé par la fermeture des portes. Un monsieur qui a assisté à l'incident a risqué un *Aïe !* d'empathie pour signifier à la dame que cela a dû lui faire mal et qu'il partageait en quelque sorte avec elle l'événement douloureux. Sans segment symbolique, de tels emplois d'empathie ne seraient pas possibles pour *Aïe !*. Ou, dit autrement, c'est parce que *Aïe !* est un signe linguistique, avec une forme verbale conventionnelle, qu'il arrive à inscrire la douleur fondamentalement subjective dans la compréhension et le partage d'une communauté.

Conclusion

Même s'il reste des points non élucidés sur son fonctionnement, notamment son emploi sur le terrain non physique et sa comparaison avec d'autres interjections de douleur comme *Ouille !*, par exemple, il nous semble avoir débusqué les principales composantes de l'identité linguistique complexe de l'interjection *Aïe !*. Après avoir délimité son aire d'application (douleur physique localisée, inchoative, causative et

ponctuelle) et mis en évidence son appartenance aux déictiques (*Aïe !* renvoie à la douleur éprouvée par celui qui dit *Aïe !* au moment même où il dit *Aïe !*), nous avons montré que *Aïe !* indiquait la douleur par un processus sémiotique mixte : indexical pour ce qui est du côté suprasegmental (intensité et intonation) et symbolique pour ce qui est de la forme verbale. En somme, un signe qui unit le subjectif au collectif et qui mène de la douleur ressentie individuellement à la douleur reconnue et partagée par une même communauté.

Bibliographie

- Bühler, K., 1934, *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Jena, Gustav Fischer Verlag (2^e éd. Stuttgart, 1965).
- Buridant, C., 2001, *L'interjection en français : esquisse d'une étude diachronique. Essai de synthèse des travaux et aperçu sur l'histoire et les emplois de « Hélas ! »*, Strasbourg, Université Marc Bloch.
- Ducrot, O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Guiraud, P. 1967, *Structures étymologiques du lexique français*. Paris : Larousse.
- Kleiber, G. 2006. « Sémiotique de l'interjection ». *Langages*, n° 161, p. 10-23.
- [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-langages-2006-1-page-10.htm> [consulté le 15 novembre 2017].
- Kleiber, G. (2008), « Ces invariables difficiles (à définir) que sont les interjections, in Baudot, D. et Kauffer, M. (Hrsg.), *Wort und Text. Lexikologische und textsyntaktische Studien im Deutschen und Französischen. Festschrift für René Métrich zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Stauffenburg Verlag, p. 251-259.
- Kleiber, G., 2012, « Le canard boiteux des ... signes : l'interjection », in: Lautel-Ribstein, F. (éd.), *Formes sémantiques, langages et interprétations. Hommage à Pierre Cadiot*, n° spécial de *La Tribune Internationale des Langues Vivantes*, 57- 63.
- Kleiber, G., 2015, « Enquête sur un "petit mot" de douleur : l'interjection *Aïe !* », *Revue des Sciences Sociales*, 53, p.148-153.
- Morel, M.-A., Danon-Boileau, L. 1998. *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*, Gap, Ophrys.
- Olivier, C., 1986, *Traitement pragmatique des interjections en français*, Toulouse-le-Mirail, Thèse de doctorat de Troisième Cycle.
- Peirce, C.S.1978, *Ecrits sur le signe (rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalee)*, Paris, Le Seuil.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Schwentner, E., 1924, *Die primären Interjektionen in den indogermanischen Sprachen*, Heidelberg.
- Swiatkowska, M., 2000, *Entre dire et faire. De l'interjection*, Cracovie, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego.
- Tesnière, L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Wilkins, D., 1992, Interjections as Deictics, *Journal of Pragmatics*, 18, 119-158.
- Wilmet, M., 1997, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot (3^e édition, 2003).

Notes

1. L'appellation est de Tesnière (1959).
2. Certaines réponses ont été apportées dans Kleiber (2015) que ce travail reprend, prolonge et rectifie sur certains points.
3. Cela concerne principalement les interjections d'affects et non toutes les interjections comme il est parfois dit.
4. Voir chez les Latins la notion de *particula interiecta*.
5. C'est sur cet aspect que s'est construite l'extension du sens de *Aïe !* au non-physique.
6. On notera toutefois que Littré définit *Aïe !* non seulement par *cri de douleur*, mais aussi par *cri de souffrance*.
7. Le pluriel est par contre plus naturel (cf. *des cris de souffrance*).
8. Cf. Wilmet (1997 : 546, 3^e éd., 2003) qui considère *Aïe !* comme une *phrase à prédication impliquée* correspondant à *j'ai mal*.
9. On verra toutefois ci-dessous que la dimension symbolique de *Aïe !* permet de renvoyer à la douleur d'autrui.
10. Wilkins (1992) est un des premiers à avoir analysé les interjections comme des déictiques.
11. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, toutes les interjections n'ont pas ce caractère de spontanéité.
12. D'où la thèse, maintes fois soutenue, que les interjections, en tant que « sons naturels » ou « mots instinctifs », formeraient le socle sur lequel se sont développées les langues.
13. La distinction entre interjections *primaires* et *secondaires* est, comme le rappelle Swiatkowska (2000 : 13-14), due à Schwentner (1924).
14. Voir dans la Chanson de Roland : *Ahi ! culvert mauvais hom de pui aire* (2d. Bédier, 763).
15. « Un imitateur (ou bruiteur) à qui l'on demanderait d'imiter le bruit du coq ne pousserai bien entendu pas le cri de cocorico, mais essaierait le plus fidèlement possible de rendre le cri d'un coq, de telle sorte que l'on ait l'impression qu'il s'agit bien d'un coq réel que l'on entend crier » (Kleiber, 2006 : 14).
16. Olivier (1986 : 60) parle de *cris parlés*.
17. Voir *Le Petit Robert* qui précise après la mention de la catégorie *interjection* son statut d'onomatopée.
18. Voir par exemple Swiatkowska (2000 : 43) : « parmi les interjections, on peut donc trouver un groupe à caractéristiques propres aux onomatopées. Cette sous-classe imite deux types de bruits naturels : d'origine humaine (*Ah !, Ouf ! Aïe !, Hihi !* et d'origine non humaine (*miaou !, meuh !, coin coin !, cocorico !* – cris ou chants d'animaux, *tagada, tic tac, ploum* bruits produits par des objets ou des événements) ».
19. Pour une analyse plus détaillée de la différence entre interjections et onomatopées (voir Kleiber, 2006, 2008 et 2012).
20. Voir à cet égard Morel et Danon-Boileau (1998).
21. Il en va de même pour la distinction des couleurs, par exemple.
22. Dans beaucoup de cas, les patients disent *Aïe !* dès qu'ils sentent la fraise dans leur bouche, avant même donc d'avoir mal.
23. D'autres modulations segmentales et prosodiques sont possibles (cf. le triplement du *Aïe !* en *Aïeïeïe !*), donnant lieu à des interprétations diverses qui s'éloignent de la classique réaction à une douleur subite.